



St-Jean-de-Matha

École Saint-Jean-de-Matha
6970, rue Dumas
Montréal (Québec) H4E 3A3
(514) 732-1460

**LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES
POUR L'ANNÉE 2017-2018**

2e année

- 10 crayons mine HB **aiguisés** (pas de crayon pousse-mine) + (6 crayons noir HB pour l'arts plastiques)
- 1 aiguisoir **avec un contenant**
- 2 gommes à effacer de bonne qualité + (1 gomme à effacer pour l'arts plastiques)
- 1 boîte de 200 jetons (style bingo)
- 1 crayon effaçable à sec
- 1 surligneur
- 1 règle graduée de 30 centimètres **transparente**
- 1 stylo rouge à bille
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 boîte de 24 crayons de bois en couleur **aiguisés**
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 bâton de colle (40 g) + (1 bâton de colle pour l'arts plastiques)
- 10 «duo-tangs» (à trois trous) solides **plastifiés**
(1 rouge, 1 bleu, 1 vert, 1 noir, 1 jaune, 3 orange, 1 gris et 1 mauve ---- Merci!)
- 1 duo-tang **noir en plastique** pour l'anglais
- 1 portfolio en plastique avec pochettes (pour communications)
- 2 pochettes protectrices transparentes à trois trous
- 8 cahiers avec **petits trottoirs à deux lignes** (ex. : Louis Garneau 67004 12928
ou Hilroy 65800 12928---- Pas de pointillés s.v.p.!)
(2 jaunes, 2 roses, 2 bleus et 2 verts)
- 1 sac d'école

S.V.P. Bien identifier chaque item de la liste du matériel scolaire de votre enfant.

Les livres fournis par la CSDM doivent être couverts et tous les objets personnels de l'enfant doivent être identifiés à son nom. Nous suggérons fortement d'utiliser le matériel de l'année précédente qui est encore utilisable et en bon état.

ÉDUCATION PHYSIQUE

- 1 chandail de coton (T-shirt)
- 1 pantalon court (short)
- 1 paire de souliers de course (espadrilles)
- 1 sac de tissu pour apporter ses vêtements

CES EFFETS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS AU NOM DE L'ENFANT

CAHIERS D'EXERCICES incluant les taxes

Français/math./ECR :	Cahiers maison	25,00\$
Français :	Tourniquet cahier A et B Éditions CEC	18,00\$
Mathématique :	L'âge des maths, Éditions CEC	14,00\$
Agenda :		9,00\$

Montant total à payer à l'école : 66,00\$

***** Nouveauté *****

Le paiement des effets scolaires, s'effectue le 22 août entre 7h30 et 19h00 au secrétariat de l'école.

*Cependant, si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter le 22 août, S.V.P., veuillez déposer le montant total **EN ARGENT OU CHÈQUE** (au nom de l'école Saint-Jean-de-Matha) dans une enveloppe scellée et identifiée au nom de l'enfant et la remettre à son professeur le plus tôt possible.*

S'il vous est difficile de payer la totalité du montant, n'hésitez pas à communiquer avec nous.